

## **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

### **5. RÈGLEMENT ÉCRIT**

#### **5.12.2. LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS ET DES PÉRIMÈTRES D'ATTENTE DE PROJET D'AMENAGEMENT GLOBAL (PAPAG)**

Établissement Public Territorial  
Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



**Règle générale :**

Les tableaux annexés aux plans des secteurs de projet (4-2) listent pour chaque commune, les emplacements réservés (ER) ainsi que les périmètres d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG).

**Emplacements réservés :**

Les emplacements réservés (ER) constituent des servitudes destinées à réserver du foncier en vue de la réalisation :

- de voies et ouvrages publics ;
- d'installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;
- d'espaces verts à créer ou à modifier ou d'espaces nécessaires aux continuités écologiques ;
- ou de programmes de logements dans le respect des objectifs de mixité sociale, en zone urbaine ou à urbaniser.

Des emplacements réservés peuvent également être utilisés pour la relocalisation d'équipements, de constructions et d'installations exposés au recul du trait de côte, en dehors des zones touchées par ce recul\*.

Ils sont instaurés au bénéfice d'une collectivité publique (État, collectivités territoriales...), d'un service ou organisme public ou du Syndicat des transports d'Île-de-France. En attendant la réalisation du projet, l'instauration d'un emplacement réservé limite la constructibilité du terrain qui ne peut plus recevoir de travaux non conformes au projet justifiant la servitude. En contrepartie, elle ouvre au propriétaire la possibilité d'un droit de délaissement.

**Périmètres d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG) :**

Dans les zones urbaines ou à urbaniser, le PLUi institue des servitudes consistant à interdire, dans un périmètre qu'il délimite et pour une durée au plus de 5 ans dans l'attente de l'approbation d'un projet d'aménagement global, les constructions ou installations d'une superficie supérieure à un seuil défini par le règlement du PLUi. Ces servitudes ne peuvent toutefois pas avoir pour effet d'interdire les travaux ayant pour objet l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension limitée des constructions existantes.

**La date d'entrée en vigueur des périmètres d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG) correspond à la date d'approbation du présent Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).**

COMMUNE	INTITULE_PLUI	NUMERO	BENEFICIAIRE	DESIGNATION	VOCATION-DESTINATION	PARCELLES	SURFACE (M²)
Bry-sur-Marne	Emplacement réservé aux voies publiques	01	Commune	Rue des Pilotes	Prolongement de voirie	AI362, AI376, AI325, AI326, AI322, AI151, AI126, AI131, AK527, AK265, AK264, AK280	2 142
	Emplacement réservé aux voies publiques	02	Commune	Place Carnot	Aménagement piétonnier	M1	74
	Emplacement réservé aux voies publiques	03	Commune	Rue Léon Menu	Création d'une piste cyclable	AE173, AE121, AE230, AE145, AE115, AE269, AE283, AE282, AE125, AE144, AE68, AE131, AE63, AE75, AE74, AE233, AE71, AE216, AE214	932
	Emplacement réservé aux voies publiques	04	Commune	Secteur Bellan	Création d'un chemin piétonnier	D2, D8	253
	Emplacement réservé aux voies publiques	05	Département du Val de Marne	RD330 - Bd Georges Méliès	Aménagement cyclable	AG288	1 089
	Emplacement réservé aux voies publiques	06	Département du Val de Marne	RD3 - Bd Georges Méliès	Est TVM / Altival / Aménagement du Boulevard Méliès	AA4, AJ299, AJ301, AJ303, AJ305, AJ310, AJ312, AJ313, AJ315, AJ366, AJ368, AJ369, AJ371, AJ373, AJ374, AJ375, AJ385, AJ386, AJ394, AJ396, AN123, AN219, AN220, AN263, AN267, AN268, AN317, AN319, AN351	11 687
	Emplacement réservé aux voies publiques	07	Département du Val de Marne	RD3 - Bd Georges Méliès	Est TVM / Aménagement Boulevard Méliès	AM25, AM35, AM145, AM155, AM157, AM159, AM163, AM165, AM167, AM171, AM173, AM177, AM181, AM184, AN1, AN11, AN17, AN20, AN49, AN53, AN55, AN59, AN85, AN114, AN116, AN117, AN171, AN175, AN177, AN186, AN194, AN200, AN203, AN206, AN226, AN230, AN232, AN274, AN275, AN277, AN279, AN281, AN283, AN285, AN287, AN289, AN291, AN293, AN295, AN297, AN299, AN301, AN303, AN305, AN307, AN309, AN3011, AN313, AN315, AN317, AN336, AN354	18 763
	Emplacement réservé aux voies publiques	08	Département du Val de Marne	Bd Jean Monnet (voirie communale)	Altival / Aménagement du Bd Jean Monnet	AJ55, AJ56, AJ58, AJ59, AJ61, AJ164, AJ406, AN119, AN120, AN123, AN156, AN158, AN183, AN190, AN196, AN199, AN220, AN222, AN224, AN317, AN328, AN345, AX17, AX18, AX407, AX408	16 055
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	09	Commune	Grande rue Charles de Gaulle	Préservation des cours communes	S47, S50	138
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	10	Commune	Grande rue Charles de Gaulle	Préservation des cours communes	S24, S32	49
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	11	Commune	Grande rue Charles de Gaulle	Préservation des cours communes	S22	153
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	12	Commune	Grande rue Charles de Gaulle	Préservation des cours communes	O41	117
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	13	Commune	Grande rue Charles de Gaulle	Préservation des cours communes	O29	154
	Emplacement réservé aux voies publiques	14	Commune	Rue Jules Ferry	Création d'un passage piétonnier	N113, N114	184
	Emplacement réservé aux voies publiques	15	Commune	Impasse des Cerisiers	Création d'un passage souterrain pour circulations douces	AD349	46
	Emplacement réservé aux voies publiques	16	Commune	Dans le prolongement de la rue des Vignes	Création d'un passage souterrain pour circulations douces	AF744	59
	Emplacement réservé aux voies publiques	17	Commune	Rue des Coulons	Création d'une passerelle sur les voies SNCF	AB232, AB234, O141	203
	Emplacement réservé aux voies publiques	18	Commune	Bd Gallieni	Aménagement de voirie	L179	63
	Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)	1	Commune	Bd du Général Gallieni / Rue de Cherbourg / Rue de Reims	Restructuration d'un îlot situé proche d'un pôle gare	M1, M2, M3, M4, M5, M6, M7, M52, M53, M54, M83, M84	5 239

COMMUNE	INTITULE_PLUI	NUMERO	BENEFICIAIRE	DESIGNATION	VOCATION-DESTINATION	PARCELLES	SURFACE (M²)
Champigny-sur-Marne	Emplacement réservé aux voies publiques	01	Département du Val de Marne	Avenue Maurice Berteaux RD 235 angle avenue Beauséjour et Maurice Berteaux	Élargissement de la voie à 16 m	EI83	254
	Emplacement réservé aux voies publiques	02	Département du Val de Marne	Projet Est TVM	Élargissement de la voie à 30 m	AH1, AH2, AH5, AH6, AH7, AH8, AH35, AH36, AH37, AH48, AH49, AH50, AH51, AH52, AH171, AH172, AH206, AO210, AO212, AO208, AO79, AO97, AO78, AO81, AO80, AO209, AO211, AO98, AP1	6 629
	Emplacement réservé aux voies publiques	03	Commune	Rue de Verdun	Élargissement de la voie à 12m	AH1, AH4, AH15, AH16, AH17, AH18, AH104, AH105, AH148, AH149, AH150, AH172, AH197, AH198, AH208, AI5, AI10, AI11, AI13, AI15, AI57, AI60, AI69, AI70, AI127, AI129, AI145, AI153, AJ1, 2, 36, 38, 39, 40, 41, 75, 76, 104, 106, 110, 112, 120, 128, 139, 148, 149, AK22, AK42, AL47, AL125, AL135	6 659
	Emplacement réservé aux voies publiques	04	Commune	Sentier des Ratraits	Élargissement de la voie à 8m	BO48, BO49, BO57, BO59, BO65, BO70, BO71, BO75, BO81, BO83, BO97, BO95, BO99, BO104, BO140, BO150, BO172, BO175, BO178, BO181, BO186, BO189, BO191, BO210, BO224, BO137, BO295, BP70 à BP83, BP89, BP96, BP97, BP98, BP99, BP104, BP106, BP108, BP112, BP114, BP116, BP118, BP120, BP121	2 476
	Emplacement réservé aux voies publiques	05	Commune	Sentier des Bas Bonne Eau	Élargissement de la voie à 5 et 6m	BQ1, BQ5, BQ8, BQ9, BQ16, BQ17, BQ19, BQ21, BQ63, BQ64, BQ66, BQ67, BQ68, BQ69, BQ70, BQ74, BQ75, BQ194, BQ324, BQ325, BQ626, BQ628, BQ635, BQ669, BR1, BR30, BR31, BR35, BR38, BR114, BR115, BR116, BR117, BR119, BR127, BR136, BR224, BR226, BR229, BR290, BR291, BR299, BR309, BR323, BR352	3 904
	Emplacement réservé aux voies publiques	06	Commune	Rue Matéoti	Élargissement de la voie à 12m	AT92, AT93, AT83, AT94, AT95, AT82, AU170, AU168, AU 167	696
	Emplacement réservé aux voies publiques	07	Commune	Rue du Cimetière	Élargissement de la voie à 14, 60m	AC9, AC4, AC6, AC31, AC37, AC17, AC16, AC19	739
	Emplacement réservé aux voies publiques	08	Etat	Aménagements du Pont de Nogent-sur-Marne	Création de deux giratoires et voies d'insertion	B30, B36, B37, B32, B35	11 934
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	09	Commune / Syndicat Intercommunal de Geothermie	Rue Marcel Paul / ex-VDO	Extension CTM / chaufferie géothermie	CO236, CO232, CO237, CP233	10 295
	Emplacement réservé aux voies publiques	10	Département du Val de Marne ex-VDO		Création d'un boulevard urbain avec carrefours et TCSP (Altival)	BX325, BX329, BX344, BX342, BX330, BX327, BY265, BY78, BY198, BY 259, BY 247, BY 252, BY 65, BY 238, BY 277, BY 269, BY 260, BY 267, BY 263, BY 100, BY 104, BY 108, BY 255, BY 249, BY 251, BY 83, BY 112, BY 253, BY 257, BY 116, BY 261, BY 240, BY 271, BY 273, BY 242, BY 101, BY 97, BY 75, BY 79, BY 84, BY 137, BY 80, BY 105, BY 109, BY 163, BY 35, BZ314, BZ 126, BZ 124, BZ 70, BZ 2, BZ 324, BZ 323, BZ 320, BZ 321, BZ 322, BZ 319, BZ 128, BZ 188, BZ 129, BZ 315, BZ 316, BZ 149, BZ 150, BZ 130, BZ 142, BZ 144, BZ 140, BZ 138, BZ 152, CO252, CO 253, CO 140, CP145, CP 262, CP 232, CP 116, CP 95, CP 107, CP 115, CP 114, CP 113, CP 175, CP 260, CP 108, CP 112, CP 106, CP 143, CP 80, CP 79, CP 78, CP 76, CP 266, CP 176, CP 264, CQ103, CQ 49, CQ 12, CQ 165, CQ 167, CQ 11, CQ 10, CQ 23, CQ 22, CQ 21, CQ 115, CQ 20, CQ 101, CQ 98, CQ 24, CQ 177, CQ 175, CQ 104, CQ 135, CQ 133, CQ 112, CQ 95, CR266, CR 237, CR 227, CR 239, CR 209, CR 116, CR 117, CR 118, CR 235, CR 119, CR 241, CR 213, CR 217, CR 215, CR 219, CR 225, CR 230, CR 270, CR 199, CR 233, CR 265, CR 243, CR 247, CR 249, CR 251, CR 170, CR 263, CR 257, CR 259, CR 147, CR 103, CR 207, CR 32, CR 142, CS57, CS 321, CS 364, CS 59, CS 58, CS 137, CS 303, CS 302, CS 19, CS 20, CS 18, CS 149, CS 147, CS 15, CS 262, CS 264, CS 314, CS 349, CS 61, CS 62, CS 300, CS 298, CS 308, CS 390, CS 310, CS 22, CS 389, CS 60, CS 21, CS 16, CS 13, CS 414, CS 304, DL248, DL146, DL144, DL75, DL76	73 232
	Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Chemin des Vogatons / ex-VDO	Création de voirie	DL248	555
	Emplacement réservé aux voies publiques	12	Commune	Rue du professeur Milliez / ex-VDO	Création de voirie	CR292, CS390	337
	Emplacement réservé aux voies publiques	13	Commune	Rue du marché Rollay / ex-VDO	Création de voirie	CS409, CS270, CS290, CS271	470
	Emplacement réservé aux voies publiques	14	Commune	Rue du marché Rollay / rond-point Henri-Marie le Boursicaud	Création de voirie	CD226, CD227	310
	Emplacement réservé aux voies publiques	15	Commune	Avenue Carnot / Rue de Verdun	Élargissement de voirie	AV152, AV65, AV153, AV71	368
	Emplacement réservé aux ouvrages publics	16	Commune	Quai Victor Hugo	Médiathèque du Centre	AX20, AX17, AX16, AX163, AX19, AX18	2 062
	Emplacement réservé aux ouvrages publics	17	Commune	Cheminement en bord de Marne (Passerelle Camille Pissarro)	Création d'une passerelle	AX180, AX112	416
	Emplacement réservé aux voies publiques	18	Commune	Place Lénine / rue du Marché / avenue Carnot	Halle gourmande	AX22, AX21, AX177, AX176, AX23, AX31, AX30, AX25, AX26, AX27, AX183, AX33, AX297, AX29, AX296	3 549
	Emplacement réservé aux ouvrages publics	19	Commune	Quartier du Bois l'Abbé	Aménagement de voirie et réalisations d'équipements publics dans le cadre du projet de renouvellement urbain	DO193, DO36, DO169, DO118, DO121, DO171, DO170, DO204, DO203, DP45, DP44, DP23, DP24, DP129, DP130, DP47, DP144, DP191, DP175, DP173, DP166, DP137, DP208, DP168, DP210, DP164, DP209, DP213, DP212, DP158, DP160, DP189, DP190, DP186, DP211	13 222
	Emplacement réservé aux ouvrages publics	20	Commune	Rue Albert Thomas / Rue Gambetta	Centre Municipal de Santé	Z271, Z67, Z149, Z74, Z73, Z71, Z72, Z272, Z69, Z68	2 276
	Emplacement réservé aux voies publiques	21	Commune	Prolongement de la rue Rodin jusqu'à la rue Jules Appert vers la rue de l'étang	Création de voirie	DN82, DN83, DN125, DO193, DO169	1 186
	Emplacement réservé aux voies publiques	22	Commune	Sentier des Bas Bonne Eau	Création de voirie	BQ634, BQ9, BQ635	1 314
	Emplacement réservé aux voies publiques	23	Commune	Chemin latéral des Courtilles	Élargissement de la voie à 3m	U178, U174, U230, U232, U180, U179, U233, U108, X55, X38, X52	975
	Emplacement réservé aux voies publiques	24	Commune	Chemin latéral nord	Création de voirie	Q92, Q94, Q93	1 510
	Emplacement réservé aux voies publiques	25	Commune	Sente piétonne le long du lycée Gabriel Péri	Élargissement de voie	DO29	354
	Emplacement réservé aux voies publiques	26	Commune	Partie nord de la rue des Hauts-Perreux	Élargissement de voie	CG143, CG71, CG72, CG75, CG73, CG74	181
	Emplacement réservé aux voies publiques	27	Commune	Rue Greffuhle	Élargissement de voie	F9, F14, F8, F5, F7, F4	1 848
	Emplacement réservé aux voies publiques	28	Commune	Avenue de la République	Élargissement de voie	Q152, Q74, Q73, Q81, Q66, Q72, Q75, Q148, Q151, Q67, Q68, Q69, Q98, Q124, Q122	1 962
	Emplacement réservé aux voies publiques	29	Commune	Rue du Monument	Élargissement de voie	CO87, CO111, CO112, CO116, CO182, CO220, CO243, CO248, CO249, CO250, CO251, CO258, CO260, CO262, CO264, CO266, CO268	586

COMMUNE	INTITULE_PLUI	NUMERO	BENEFICIAIRE	DESIGNATION	VOCATION-DESTINATION	PARCELLES	SURFACE (M²)
Charenton-le-Pont	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	01	Commune	Angle r. Jeanne d'Arc r. de Paris	Opération immobilière favorisant la mixité sociale E38		867
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	02	Commune	Rue de l'Archevêché r. J. Pigeon	Aménagement d'un espace ouvert au public	H47	1 814
	Emplacement réservé aux voies publiques	03	Commune	Rue de l'Archevêché	Emprise routière	H46	121
	Emplacement réservé aux voies publiques	04	Commune	Rue Paul Eluard	Emprise routière	K217, K67, K68	116
	Emplacement réservé aux voies publiques	05	Commune	Rue de la Cerisaie	Emprise routière	K250, K198, K162, K229	456
	Emplacement réservé aux voies publiques	06	Commune	Villa Saint Pierre	Emprise routière	K243, K244, K79, K78, K76	162
	Emplacement réservé aux voies publiques	07	Commune	Rue Marcelin Berthelot (côté impair)	Emprise routière	A26, A22, A23, A33, A28, A29, A30	289

COMMUNE	INTITULE_PLUI	NUMERO	BENEFICIAIRE	DESIGNATION	VOCATION-DESTINATION	PARCELLES	SURFACE (M²)
Fontenay-sous-Bois	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	01	Commune	Sud de l'Eco-parc des Carrières	Agrandissement d'un espace vert accompagné d'un projet mixte	AB119, AB120	19 148
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	02	Commune	18 Avenue Rabelais	Équipements publics, accompagnés d'une programmation de logements préservant les accès aux autres équipements des alentours	AR674	2 733
	Emplacement réservé aux voies publiques	03	Département de Seine	Avenue Victor Hugo	Aménagements liés au tramway T1 –	D70, D166, D169, D171, D173, D174, D175	270
	Emplacement réservé aux voies publiques	04	Département de Seine Saint-Denis	Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Aménagements liés au tramway T1 – élargissement de voirie	F451, F453	26
	Emplacement réservé aux voies publiques	05	Département de Seine Saint-Denis	Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny Chemin des Marais	Aménagements liés au tramway T1 – aménagement de carrefour	H877, I85, I88, I89, I97, I98, I99, I108, I107	270
	Emplacement réservé aux voies publiques	06	RATP	Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Aménagements liés au tramway T1 – Système de transport	F453, I665, I664, I565, I666, I562, I560, I561, I661	2 308
	Emplacement réservé aux voies publiques	07	RATP	Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Aménagement du cheminement piéton, correspondance T1-RER	I664, I653, I656, AK368, AK359, AK346	575
	Emplacement réservé aux voies publiques	08	Commune	Elargissement avenue Louison Bobet	Aménagement d'une piste cyclable	AM463, AM441, AM46, AM328, AN256	711
	Emplacement réservé aux voies publiques	09	Commune	Elargissement rue Carnot	Aménagement d'une piste cyclable	AM463, AM330, AM48, AM273, AM332, AM265, AM268, AM270	278
	Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Réaménagement de l'Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Requalification de l'espace public en boulevard urbain, dans le prolongement des aménagements du T1	AM395, AM396	2 084
	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	12	Commune	Jardin des Epivans	Extension jardin des Epivans	BH159, BH148, BH90, BH157, BH108, BH117, BH112, BH115, BH110, BH107, BH161, BH141, BH146, BH139, BH153, BH143, BH97, BH101, BH100, BH95, BH98, BH99, BH83, BH80, BH84, BH79, BH78, BH105, BH104, BH106, BH109, BH155, BH77, BH94, BH96, BH103, BH102, BH118, BH114, BH116, BH113, BH111, BH119, BH120, BH124, BH123, BH122, BH121	10 867
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	13	Commune	Eugène Martin	Extension du projet d'équipement sur le site Eugène Martin	AY240, AY239	331
	Emplacement réservé aux voies publiques	14	Commune	angle Carnot/Bobet	Aménagement d'un parvis Carnot/Bobet	AM463, AM330, AM328, AM48, AM332	2 072
	Emplacement réservé aux voies publiques	15	Commune	Sentier du Bois de l'Aulnay	Aménagement d'un cheminement structurant	AH340, AH366, AI413, AI366, AI414, AI412, AI269, AI377, AI281, AI402, AI266, AI270, AI232, AI273, AI265, AI284, AI416, AI285, AI410, AI359, AI395, AI380, AP802, AP805	5 535
	Emplacement réservé aux voies publiques	16	Commune	Avenue du Val-de-Fontenay	Requalification de l'espace dédié aux modes actifs	AI350, AJ282	685
	Emplacement réservé aux voies publiques	17	Commune	Place du Général de Gaulle	Aménagement d'un espace public structurant	AH366, AH340, AI359, AI410, AI366, AI413, AI414, AI284, AI285, AI416, AI412, AI380, AI270, AI266, AI377, AI281, AI273, AI269, AI402, AI265, AI232, AP805, AP802	5 308
	Emplacement réservé aux voies publiques	18	Commune	République/Ruisseau	Aménagement de voirie sur l'angle République/Ruisseau ;	Z1	143
	Emplacement réservé aux voies publiques	19	Commune	CMS/Mediatheque	Aménagement de voirie	AR 738	391
	Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)	1		Rue le Fontaine / Avenue Pablo Picasso		J329	10 941
Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)	2		Avenue de Neuilly		AO372, AO378, BJ361, BJ363, BJ365, BJ367, BJ415, BJ422, BJ423, BJ424, BJ429, BJ431, BJ433, BJ440, BJ450	34 461	
Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)	3		Chemin de la Prairie		G125,G126,G127,G138,G140,G145,G188,G245,G267,G268,G269,G270,G416,G426,G451,G487,G489,G490,G492,G493,G494,G495,G497,G499,G504,G507,G514,G529,G53,G530,G533,G534,G535,G536,G537,G538,G539,G54,G55,G56,G57,G58,G59,G72,G73,G74,G75,G78,G80,G81,G82,G83,G84,G85,G86,G87,G88,G90,G98,H267,H268,H274,H275,H624,H626,H627,H629,H630,H631,H633,H636,H848,H850,H860,H862,H864,H893,H894	29 836	
Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)	4		Les Rigollots		X0006, X0007, X0010, X0013, X0014, X0018, X0019, X0020, X0021, X0022, X0023, X0038, X0039, X0040, X0273, X0301, X0302, X0309, X0339, X0340.	11 012	

COMMUNE	INTITULE_PLU	NUMERO	BENEFICIAIRE	DESIGNATION	VOCATION-DESTINATION	PARCELLES	SURFACE (M²)
Joinville-le-Pont	Emplacement réservé aux voies publiques	01	Département du Val de Marne	RD 3 (EST TVM)	Elargissement ou création de voie	M97, M94, M95	1 882
	Emplacement réservé aux voies publiques	02	Département du Val de Marne	RD 3 (EST TVM)	Elargissement ou création de voie	L171, L169	215
	Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG) (PAPAG)	1		Avenue du Général Gallieni		P100, P101, P102, P104, P105, P106, P126, P127, P128, P129, L131, L132, K143, K144, L144, P144, K145, L145, P145, K146, K147, K148, K149, K152, K153, K154, K155, K156, L156, K157, J158, J159, L16, K162, K163, K164, K165, K166, L17, K177, K178, K179, K180, K181, K182, K183, K184, K185, K187, K188, K189, K214, K215, P23, K232, K233, P24, K247, K248, P25, P26, P27, P29, L30, P30, L31, P31, P32, L33, P33, L34, P34, P35, L36	27 936

COMMUNE	INTITULE_PLUI	NUMERO	BENEFICIAIRE	DESIGNATION	VOCATION-DESTINATION	PARCELLES	SURFACE (M²)
Le Perreux-sur-Marne	Emplacement réservé logement social/mixité	01	Commune	12 place Robert Belvaux	Logements sociaux	Z38	803
	Emplacement réservé logement social/mixité	02	Commune	14 place Robert Belvaux	Logements sociaux	Z37	75
	Emplacement réservé logement social/mixité	03	Commune	8 avenue Ledru Rollin	Logements sociaux	Z176	152
	Emplacement réservé logement social/mixité	04	Commune	10 avenue Ledru Rollin	Logements sociaux	Z34	306
	Emplacement réservé logement social/mixité	05	Commune	5 avenue de Metz	Logements sociaux	Z12	229
	Emplacement réservé logement social/mixité	06	Commune	10 Boulevard de la Liberté	Logements sociaux	AN5	199
	Emplacement réservé logement social/mixité	07	Commune	28 avenue Ledru Rollin	Logements sociaux	AB6	288
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	08	Commune	176 avenue du Général de Gaulle	Logements sociaux	L198	472
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	09	Commune	167 avenue du Maréchal Joffre	Logements sociaux	S117, S118	902
	Emplacement réservé logement social/mixité	10	Commune	1 villa Leseur	Logements sociaux	R67, R29	865
	Emplacement réservé logement social/mixité	11	Commune	16 quai de l'Argonne	Logements sociaux	S52	2 124
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	13	Commune	136 boulevard d'Alsace Lorraine	Logements sociaux	P108	1 104
	Emplacement réservé logement social/mixité	14	Commune	57 avenue Gabriel Péri	Logements sociaux	AD123	462
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	15	Commune	71 bis avenue G. Clémenceau	Logements sociaux	AC102	308
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	16	Commune	195 avenue Pierre Brossolette	Logements sociaux	AR96	181
	Emplacement réservé logement social/mixité	17	Commune	37 rue de l'Yser	Logements sociaux	AO209	640
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	18	Commune	4/6 rue Jules Ferry - 105/107/109/111 boulevard d'Alsace Lorraine	Equipement public	G71, G70, G68, G67, G69	1 414
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt	19	Commune	6 avenue Gallieni	Equipement public	G84, G80	715
	Emplacement réservé aux voies publiques	20	Commune	126 avenue Victor Recourat	Raquette de retournement	O134	83
	Emplacement réservé aux voies publiques	21	Commune	Allée de l'Egalité	Elargissement de l'Allée de l'Égalité	B174, B173, B169, B175, B176, B181, B180	1 094
	Emplacement réservé aux voies publiques	23	Commune	Rue de la Maréchaussée	Emplacements réservés pour voirie au titre de l'article L.151-41-1° du Code de l'Urbanisme pour un élargissement à 8 mètres	E96, E100, E101, E99, E150, E160, E122, E189, E188, E112, E181, E180, E97, E98	192
	Emplacement réservé aux voies publiques	24	Commune	Avenue des Ormeaux	Emplacements réservés pour voirie au titre de l'article L.151-41-1° du Code de l'Urbanisme pour un élargissement à 8 mètres	C166, C167, C189, C190, C170, C160, C162, C227, C225, C164, C163, C229, C230, C228, C226, C159, C157, D281, D280, D99, D98, D97, D96, D95, D94, D93, D92, D91, D90	448
	Emplacement réservé aux voies publiques	25	Commune	Rue Pattier Soupault	Emplacements réservés pour voirie au titre de l'article L.151-41-1° du Code de l'Urbanisme pour un élargissement à 8 mètres	AL89, AL90, AL197, AL195, AL196, AL85, AL93, AL112, AL169, AL111, AL226, AL98, AL164, AL163, AL96, AL82, AL81, AL95, AL84, AL83, AL97, AL116, AL115, AL114, AL117, AL167, AL76, AL168, AL78, AL228, AL236, AL118	492
	Emplacement réservé aux voies publiques	26	Commune	Rue des Pâquerettes	Emplacements réservés pour voirie au titre de l'article L.151-41-1° du Code de l'Urbanisme pour un élargissement à 8 mètres	C201, C135, C217, C211, C218, C130, C147, C146, C212, C224, C133, C202, C136, C125, C156, C154, C127, C126, C152, C128, C151, C129, C150	307
	Emplacement réservé aux voies publiques	28	Commune	Rue Traversière	Emplacements réservés pour voirie au titre de l'article L.151-41-1° du Code de l'Urbanisme pour un élargissement à 8 mètres	R49, R47, R112, R45, R51, R48, R59, R46, R42, R43, R54, R56, R109, R108, R116	240
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	29	Commune	3 rue des Fratellini (bâtiment D)	Logements sociaux	AF29	141
	Emplacement réservé aux voies publiques	30	Commune	16 Avenue du Château Plaisance	Réalisation d'un accès piétonnier au groupe scolaire Germaine Sablon	H146	619
	Emplacement réservé aux voies publiques	31	Commune	37 bd d'Alsace Lorraine et 1 avenue Lamartine	Aménagement de voies et espaces publics	A110, A367	662
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt	32	Commune	147 bd d'Alsace Lorraine	Equipement public	E48	1 552
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	33	Commune	6 bd Raymond Poincaré - 24/25/31/33 rue de la Croix d'Eau - 4/4B/4T bd Raymond Poincaré	Equipement sportif et équipement plurivalent	A245, A239, A320, A233, A235, A237, A278, A99, A101, A100, A102	2 729
	Emplacement réservé aux voies publiques	34	Commune	245 avenue du Général de Gaulle	Aménagement de voies et espaces publics	I1	117

COMMUNE	INTITULE_PLUI	NUMERO	BENEFICIAIRE	DESIGNATION	VOCATION-DESTINATION	PARCELLES	SURFACE (M²)
Nogent-sur-Marne	Emplacement réservé aux ouvrages publics	01	Commune	Stade sous la Lune et Promenade de l'Île de Beauté	Equipement sportif, de loisirs, touristique et éducatif	AF19, AF15	58 427
	Emplacement réservé logement social/mixité	02	Commune	Rue Jean Monnet	Accès liaison pont de l'Ardillère	E87, E79, E80, E89, E90, E88	571
	Emplacement réservé aux voies publiques	03	Commune	Angle Route de Stalingrad / Rue Chateaudun	Logement social, stationnement public mutualisé	K349	146
	Emplacement réservé aux ouvrages publics	04	Commune	165 Grande rue Charles de Gaulle	Equipement Culturel	G122, G126	898
	Emplacement réservé aux voies publiques	05	Commune	7 rue de Bauyn de Perreuse	Accès au Parc de la Sous-Préfecture	AE184	265
	Emplacement réservé aux ouvrages publics	06	Commune	48 Boulevard de Strasbourg	Equipement Socio-culturel sportif et stationnement public mutualisé	C61, C64	925
	Emplacement réservé aux voies publiques	07	Commune	Prolongement rue Agnès Sorel	Accès liaison avec la Promenade Yvette Horner-Île de Beauté	AC83	77
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	08	Commune	4/8 Boulevard de Strasbourg - 7/13 Grande Rue Charles de Gaulle	Logement social, commerce, stationnement public mutualisé	AB33, AB35, AB32, AB31	1 391
	Emplacement réservé aux ouvrages publics	09	Commune	Place Pierre Sépard (ancienne gare)	Equipement socio-culturel	P69	143
	Emplacement réservé aux voies publiques	10	Commune	Rue Edmond Vitry	Aménagement Urbain	AG54	65
	Emplacement réservé logement social/mixité	11	Commune	15 boulevard Gallieni	Logement social	I51	543
	Emplacement réservé aux voies publiques	12	Commune	6 rue du lieutenant Ohresser 46 rue des Héros Nogentais	Réaménagement du carrefour et de l'espace public	G28, G27	343
	Emplacement réservé aux ouvrages publics	13	Commune	33 rue de l'Amiral Courbet	Stationnement Public de quartier	K211	362
	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	14	Commune	128 boulevard de Strasbourg	Espace vert	D117	1 143
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	15	Commune	Angle de la Rue Manessier et du Boulevard de Strasbourg	Emplacement réservé pour du logement social, angle Manessier/Strasbourg	K316, K315, K261, K257, K378	729
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	16	Commune	47-53 Boulevard de Strasbourg	Logement social, commerce, stationnement public mutualisé	M36, M37, M38, M39	735

COMMUNE	INTITULE_PLUI	NUMERO	BENEFICIAIRE	DESIGNATION	VOCATION-DESTINATION	PARCELLES	SURFACE (M²)
Saint-Mandé	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	01	Commune	37 rue Jeanne d'Arc - 10 rue Faidherbe - Offenbach	Equipement socio-culturel	H62	2 930
	Emplacement réservé aux ouvrages publics	02	Commune	20 Robert-André Vivien	Administration municipale pour les services techniques communaux	I8	339
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	03	Commune	Stade municipal et Lawn Tennis	Equipement sportif	D21	9 152
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	04	Commune	47-49-51-53 rue du Commandant Mouchotte	Equipement socio-culturel	J217, J207, J218	1 511
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	05	Commune	25 rue Sacrot	Opération mixte (logements et équipement d'intérêt public) comprenant 50% logements sociaux	G56	403
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	06	Commune	4 rue Jeanne d'Arc	Opération mixte (logements et équipement d'intérêt public) comprenant 50% logements sociaux	E4	1 046

COMMUNE	INTITULE_PLUI	NUMERO	BENEFICIAIRE	DESIGNATION	VOCATION-DESTINATION	PARCELLES	SURFACE (M²)
Saint-Maurice	Emplacement réservé aux espaces	01	Commune	Canal de Saint-Maur	Aménagement du canal	K30, K27, O21, O32, O11, O47, O24, O36, N94	5 276
	Emplacement réservé aux voies publiques	02	Commune	Rue des Amandiers	Redressement d'alignement	C255	37
	Emplacement réservé aux voies publiques	03	Commune	Avenue Verdun / Avenue du Maréchal Lattre de Tassigny	Mise à l'alignement existant / Création d'un pan coupé	A48	13
	Emplacement réservé aux voies publiques	04	Commune	Rue Maréchal Leclerc	Redressement d'alignement	G4, G5, G3, G40, G7	49
	Emplacement réservé aux voies publiques	05	Commune	Ruelle du Bois, Rue Maurice Gredat	Réaménagement du chemin piéton	G7, G26	32
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt	06	Commune	A55	Equipement culturel	A55	323

COMMUNE	INTITULE_PLUI	NUMERO	BENEFICIAIRE	DESIGNATION	VOCATION-DESTINATION	PARCELLES	SURFACE (M²)
Villiers-sur-Marne	Emplacement réservé aux voies publiques	01	Commune	Rue du docteur Filloux	Emprise routière	AI367, AI392, AI363, AI362, AI370, AI361, AI360, AI364, AI365, AI369, AI368, AN193, AN192	2 199
	Emplacement réservé aux voies publiques	02	Commune	Avenue André Rouy	Emprise routière	AL27, AL25, AL4, AL42, AL63, AL115, AL43, AL125, AL121, AL119, AL118, AL167, AL168, AL123, AL124, AL217, AL219, AL26, AL30, AL29, AL252, AL9, AL253, AL254, AL255, AL334, AL333, AL218, AL10, AL7, AL5	1 141
	Emplacement réservé aux voies publiques	03	Commune	Rue Maurice Berteaux	Emprise routière	AR362, AR363, AR637, AR365, AR383, AR638, AR384	133
	Emplacement réservé aux voies publiques	04	Commune	Rue Claude Trotin	Venelles à préserver et maintien des cheminements doux	AP254	47
	Emplacement réservé aux voies publiques	05	Departement	Boulevard Georges Méliès	Création TCSP	AA3, AA4	7 632
	Emplacement réservé aux voies publiques	06	Commune	Rue du Général de Gaulle	Venelles à préserver et maintien des cheminements doux	AP100, AP101, AP94	421
	Emplacement réservé aux voies publiques	07	Commune	Rue Marthe Debaize	Venelles à préserver et maintien des cheminements doux	AP39	63
	Emplacement réservé aux voies publiques	08	Commune	Rue Marthe Debaize	Venelles à préserver et maintien des cheminements doux	AP56	22
	Emplacement réservé aux voies publiques	09	Commune	Rue du Général Leclerc	Élargissement de voie	AT301, AT303, AT304, AT305, AT309	57
	Emplacement réservé aux voies publiques	10	Commune	Rue de Coeuilly	Élargissement de voie	AT296, AT297	51
	Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Rue Maurice Berteaux	Élargissement de voie	AR337, AR336	35
	Emplacement réservé aux voies publiques	12	Commune	Rue des Courts Sillons	Élargissement de voie	AO51, AO126, AO127, AO52, AO49, AO50	197
	Emplacement réservé aux voies publiques	13	Commune	Rue du Général de Gaulle	Élargissement de voie	AR301, AR302, AR640	54
	Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)	1		Rue du Général de Gaulle - Rue Marthe Debaze		AP10, AP100, AP101, AP102, AP103, AP104, AP105, AP106, AP108, AP109, AP11, AP110, AP111, AP112, AP113, AP114, AP115, AP116, AP117, AP118, AP119, AP12, AP120, AP121, AP122, AP123, AP124, AP125, AP126, AP127, AP128, AP129, AP13, AP130, AP131, AP14, AP146, AP147, AP148, AP149, AP15, AP150, AP151, AP152, AP153, AP154, AP155, AP156, AP157, AP158, AP159, AP16, AP160, AP162, AP164, AP165, AP17, AP170, AP171, AP172, AP173, AP174, AP175, AP176, AP18, AP19, AP20, AP21, AP22, AP230, AP231, AP232, AP233, AP234, AP235, AP236, AP237, AP238, AP239, AP24, AP240, AP241, AP242, AP243, AP244, AP245, AP248, AP25, AP253, AP254, AS254, AP255, AS255, AP256, AS256, AP257, AS257, AP258, AS258, AP259, AS259, AP26, AP260, AS260, AP261, AS261, AP262, AP263, AP268, AP269, AP27, AP28, AP29, AP30, AP31, AR316, AR317, AR318, AR319, AP32, AR320, AR321, AR323, AR324, AR325, AR326, AP33, AP34, AP35, AP36, AP37, AP38, AP39, AP40, AP41, AP42, AP43, AP44, AP45, AP46, AP47, AP48, AP49, AP50, AP51, AP52, AP53, AP54, AP55, AP56, AP57, AP58, AP59, AP6, AP60, AP61, AP62, AP63, AP64, AP65, AP66, AP67, AP68, AP69, AP7, AP70, AP71, AP72, AP73, AP75, AP76, AP77, AP78, AP79, AP8, AP80, AP81, AP82, AP83, AP84, AP85, AP86, AP87, AP88, AP89, AP9, AP90, AP91,	38 064

COMMUNE	INTITULE_PLUI	NUMERO	BENEFICIAIRE	DESIGNATION	VOCATION-DESTINATION	PARCELLES	SURFACE (M²)
Vincennes	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	01	Commune	R77/R80/R79 partiel/R83 partiel	Logements sociaux	R83, R79, R77, R80	1 219
	Emplacement réservé logement social/mixité	02	Commune	S62/S60/S61	Logements sociaux	S60, S61, S62	573
	Emplacement réservé logement social/mixité	03	Commune	R36	Logements sociaux	R36	288
	Emplacement réservé logement social/mixité	04	Commune	Q0027	Logements sociaux	Q27	271
	Emplacement réservé logement social/mixité	05	Commune	R0053	Logements sociaux	R53	405
	Emplacement réservé logement social/mixité	06	Commune	U0141/U142/U170	Logements sociaux	U141, U142, U170	1 157
	Emplacement réservé logement social/mixité	07	Commune	U0154	Logements sociaux	U154	267
	Emplacement réservé logement social/mixité	08	Commune	P88/P176/P177	Logements sociaux	P183, P176, P88, P177	643
	Emplacement réservé logement social/mixité	09	Commune	135-139 rue de Fontenay	Logements sociaux	P184, P65	245
	Emplacement réservé logement social/mixité	10	Commune	P113 partiel/P41	Logements sociaux	P42, P41	274
	Emplacement réservé logement social/mixité	11	Commune	R60/R58 partiel	Logements sociaux	R58, R60	589
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	12	Commune	39 avenue de la République	Logements sociaux	P32	331
	Emplacement réservé logement social/mixité	13	Commune	P7 partiel	Logements sociaux	P7, P6	164
	Emplacement réservé logement social/mixité	14	Commune	UA/U3	Logements sociaux	U4, U3	329
	Emplacement réservé logement social/mixité	15	Commune	Q102	Logements sociaux	Q102	404
	Emplacement réservé logement social/mixité	16	Commune	A232	Logements sociaux	A257, A232	162
	Emplacement réservé logement social/mixité	17	Commune	U40	Logements sociaux	U40	189
	Emplacement réservé logement social/mixité	18	Commune	V139/99	Logements sociaux	V99, V139	451
	Emplacement réservé logement social/mixité	19	Commune	V36	Logements sociaux	V36, V117	264
	Emplacement réservé logement social/mixité	20	Commune	F172/F171/F169/F170	Logements sociaux	F169, F171, F172, F170	545
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	21	Commune	60 62bis-62 ter boulevard de la Libération	Logements sociaux	M2, M3, M4	227
	Emplacement réservé logement social/mixité	22	Commune	B159/B160/B161	Logements sociaux	B302, B161, B160, B159	730
	Emplacement réservé logement social/mixité	23	Commune	F17	Logements sociaux	F17	279
	Emplacement réservé logement social/mixité	24	Commune	F201/F103	Logements sociaux	F103,F201	522
	Emplacement réservé logement social/mixité	25	Commune	28 rue Charles Silvestri	Logements sociaux	F237	612
	Emplacement réservé logement social/mixité	26	Commune	M7	Logements sociaux	M7	248
	Emplacement réservé logement social/mixité	27	Commune	J0041/J0042/J0043/J0044	Logements sociaux	J43, J41, J42, J44	1 045
	Emplacement réservé logement social/mixité	28	Commune	I106/I107	Logements sociaux	I107, I106	709
	Emplacement réservé logement social/mixité	29	Commune	23-25 rue Crébillon	Logements sociaux	D69, D70	341
	Emplacement réservé logement social/mixité	30	Commune	J52/J51	Logements sociaux	J52, J51	247
	Emplacement réservé logement social/mixité	31	Commune	122 rue Defrance	Logements sociaux	J 13	105
	Emplacement réservé logement social/mixité	32	Commune	27 rue d'Estienne d'Orves	Logements sociaux	U 89	161
	Emplacement réservé logement social/mixité	33	Commune	I0135	Logements sociaux	I135	337
	Emplacement réservé logement social/mixité	34	Commune	48 rue Massue	Logements sociaux	R 96	440
	Emplacement réservé logement social/mixité	35	Commune	I59/I160	Logements sociaux	I60, I59	461
	Emplacement réservé logement social/mixité	36	Commune	I131	Logements sociaux	I131	429
	Emplacement réservé logement social/mixité	37	Commune	G84/G85/G89/G90	Logements sociaux	G90, G89, G85, G84	305
	Emplacement réservé logement social/mixité sociale	38	Commune	G224/G95/G96/G225 partiel	Logements sociaux	G234, G225, G96, G95	819
	Emplacement réservé aux installations d'intérêt	39	Commune	130 avenue de Paris	Équipement de type espace vert	T61	62